



PRÉFET DU FINISTÈRE

23 JUL. 2018

Quimper, le 19 JUL. 2018

Le Préfet

Messieurs les Présidents,

La rade de Brest, large baie protégée, drainant plus de 2 800 km² de bassin versant, fait l'objet de toutes les attentions en matière de politique de qualité de l'eau depuis une vingtaine d'années.

Néanmoins, les résultats de la lutte contre les contaminations demeurent insuffisants, ce qui pénalise l'économie maritime et littorale.

Vos schémas d'aménagement et de gestion des eaux identifient l'équilibre de la qualité des eaux de la rade de Brest et la protection des usages et milieux littoraux comme objectifs majeurs. La commission inter SAGE que vous avez réunie portait spécifiquement sur la rade de Brest.

Préoccupé par la bonne qualité du milieu marin où se côtoient de nombreuses activités économiques, industrielles, portuaires, halieutiques, de pêches et de cultures marines, dépendantes d'un environnement de qualité, je porte à votre connaissance certains éléments pouvant nourrir vos travaux de mise en cohérence des actions et de partage des problématiques pour une approche systémique de la rade. Vous trouverez ces éléments en annexe.

Je souhaite que la dynamique initiée s'inscrive dans un calendrier posant les jalons d'un programme de travail partagé avec les acteurs, en matière d'animation, de connaissance et d'action concrète à entreprendre.

Monsieur Francis GROSJEAN
Président de la CLE du SAGE ELORN
Ecopôle - 2 Vern Ar Picquet
29460 DAOULAS

Monsieur Georges LOSTANLEN
Président de la CLE du SAGE AULNE
EPAGA
Penmez
29150 CHATEAULIN

Les services de l'État sont à votre disposition pour vous accompagner dans ces travaux et participer aux réflexions que vous engagerez.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'assurance de ma considération la plus distinguée.



Pascal LELARGE